

AMIANTE OPERATEUR SOUS SECTION 4

AMIANSS4_OPE

PROGRAMME 2022.

Réaliser des opérations d'entretien et de maintenance sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (Sous section 4)

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs

Apprendre à maîtriser l'amiante et à bien réagir en cas de présence d'amiante lors d'un chantier ne devant pas en contenir.
Connaître la réglementation et les procédures amiante permettant de gérer une situation ou un chantier contenant potentiellement de l'amiante.

Public Visé

Toute personne travaillant sur des installations pouvant contenir de l'amiante (activité décrite à l'article R4412-139 du code du travail)

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Pré Requis

Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni au CTFPA une attestation sur l'aptitude médicale du stagiaire.

Parcours pédagogique

JOUR 1

La connaissance du matériau amiante
Origine, propriétés physico chimiques
Les risques liés à l'exposition à l'amiante
Mécanismes d'intoxication, pathologies, maladies professionnelles
Retrait / Intervention définition, limites
Les aspects réglementaires de la prévention et les procédures d'intervention
Les grands principes applicables concernant la santé, le travail, l'environnement

JOUR 2

L'application des mesures de protection collective et individuelle
Définition, critères d'efficacité, choix
L'étude des modes opératoires intégrant la prévention avec appropriation des consignes
Analyse des cas d'entreprises
Mise en chantier concrète sur chantier fictif
• Alliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées à la présence éventuelle d'amiante
• Alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
• Appliquer les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés
• Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
• Tenir la conduite prévue dans les situations d'urgence ou anormales

Objectifs pédagogiques

Apprendre à maîtriser l'amiante et à bien réagir en cas de présence d'amiante lors d'un chantier ne devant pas en contenir.
Connaître la réglementation et les procédures amiante permettant de gérer une situation ou un chantier contenant potentiellement de l'amiante.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : AMIANSS4OPE-20221017

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation présentielles :

Alternance de cours théoriques et d'exercices écrits et pratiques. Power point; vidéo projecteur
Evaluation Théorique : QCM Evaluation pratique en situation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation Théorique : QCM Evaluation pratique en situation
 - Fiche d'évaluation
 - Attestation de formation
- Nombre de stagiaire formé en 2021 : 5
- Taux de satisfaction 2021 : 97.3 %

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 544.00 €

Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 5 à 12 Personnes

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : AMIANSS4OPE-20221017

Intitulé Formation : AMIANTE – SS4- OPERATEUR INITIAL

Dates : 6 au 7 JUILLET 2026 2026

Coût de la formation	Chef d'entreprise	Salarié / Président SAS Salarié
544 €	144 € (après prise en charge FAFCEA)	160 € (après prise en charge Constructys)

Les demandes de prise en charge doivent être saisies sur votre Compte Constructys au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Nom de l'entreprise		Effectif	
Siret		NAF	
Adresse			
Téléphone		Mail	

Cachet et signature

Adhérent CAPEB OUI NON

Nom-Prénom du participant		Date de naissance	
Statut	<input type="checkbox"/> Artisan TNS <input type="checkbox"/> Gérant non salarié <input type="checkbox"/> Auto-entrepreneur	Documents à joindre à l'inscription	Attestation URSSAF CFP 2025 (Contribution au Fonds pour la formation Professionnelle)
Statut	<input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU salarié <input type="checkbox"/> Salarié	Documents à joindre à l'inscription	Copie du dernier bulletin de salaire
	<input type="checkbox"/> Président de SAS ou SASU non salarié		Pas de prise en charge, règlement de la totalité

Bulletin à retourner par mail à : f.mouilleron@capeb31.com

Votre inscription sera validée à réception des documents demandés et de votre règlement par chèque à l'ordre du **CTFPA** ou par virement au **CTFPA** en mentionnant **Session 260109B**

IMPORTANT

Nos formations sont assurées sous réserve d'un nombre minimum de participants. Certaines sessions peuvent donc être annulées ; vous serez avisé 7 jours avant le début de la formation.
Pour tout désistement en deçà de 5 jours ouvrés avant l'ouverture du stage, nous nous réservons le droit de conserver le reste à charge de la formation.

VOTRE CONTACT

CAPEB 31 – Francine MOUILLERON
Tel : 05.61.99.57.87
Mail : f.mouilleron@capeb31.com

